



Litige avec un garage pour faute de diagnostic

Par **croza**, le **05/01/2008** à **23:14**

bonsoir,

je suis tombée en panne avec ma 206hdi le 28/12,j'ai fait intervenir l'assistance qui m'a remorqué mon véhicule dans le garage du dépanneur,celuici étant un agent renault,après plusieurs coups de fil il m'a été dit qu'ils avaient du mal a trouver la panne hier j'ai appris que la voiture était réparée,car ils pensaient avoir trouvé,ils ont donc changé une pièce pour 229 euros

j'ai repris ma voiture ce matin et cet a/midi la meme panne

que dois je faire car je veux aller dans un garage peugeot que je connais mais est ce que je perds l'argent de la première réparation étant donné qu'ils n'ont pas changé la bonne pièce? est ce que j'ai un recours?

merci